

Le Rappel

du Morbihan

JOURNAL DE GAUCHE ■ BI-MENSUEL D'INFORMATION ET DE DÉBATS ÉDITÉ PAR LE PARTI SOCIALISTE

EDITORIAL



Par
Olivier Le Lamer
Secrétaire fédéral
au Développement durable,
à l'Environnement et à la Recherche.

Le développement durable au coeur du projet fédéral

Le développement durable est devenu aujourd'hui une expression commune, mais cette notion faussement consensuelle recouvre des sens bien différents selon les écoles de pensée.

Certes, il est positif et encourageant que la communauté internationale s'accorde sur la nécessité d'un autre mode de gestion de la planète. Mais si le concept de développement durable a véritablement apporté un éclairage nouveau dans la perception du développement, force est de constater que de profondes divergences idéologiques, économiques et sociales demeurent. Divergences dans la réforme ou la remise en cause du modèle libéral qui a dominé le développement mondial de ces soixante dernières années, alors que se sont accentués les écarts entre riches et pauvres, et que s'est aggravé l'avenir écologique de la planète.

Repenser les conditions du développement pour les socialistes, c'est imaginer un rapport responsable de l'Homme à la nature, gage de la solidarité entre les générations actuelles et futures, c'est revendiquer les perspectives d'éradication de la pauvreté ou de préservation de la biodiversité. Toutefois, il convient également de définir les critères d'évaluation du développement, considérant des paramètres d'efficacité économique au travers de modes de production respectueux des ressources naturelles et du biotope terrestre, mais aussi des aspects culturels comme l'espérance de vie ou l'éducation, des aspects sociaux et éthiques (réduction des inégalités, lutte contre l'exclusion, respect des individus).

Par ailleurs, face à l'urgence des risques environnementaux planétaires (réchauffement climatique avéré, épuisement inéluctable des énergies fossiles), qui engendrent des tensions fortes sur les marchés de l'énergie (flambée des cours du pétrole en 2005 et guerre du gaz russe début 2006), une réflexion politique approfondie s'impose sur les engagements et stratégies à tenir.

La question de l'énergie s'annonce naturellement comme un des thèmes centraux du projet fédéral, alors que la Région Bretagne élabore son plan énergie autour d'un triple objectif : améliorer les économies d'énergie, sécuriser l'alimentation énergétique, développer les énergies renouvelables.

Le dossier de l'eau et de la reconquête de sa qualité, la question du traitement et de la valorisation des déchets font également l'objet d'une demande sociale forte pour un meilleur cadre de vie.

Ces thématiques constitueront le socle de notre stratégie de développement durable à l'échelon départemental et permettront d'anticiper sur l'élaboration d'un Agenda 21 : il s'agit de préparer, via la concertation militante et dans le cadre des enjeux électoraux départementaux, une charte de projet et d'évoquer les "chantiers phares" à engager.

Cités en crise... Société en crise ?

C'est sur ce thème que sont intervenus Armel Huët, spécialiste en sociologie urbaine, professeur à Rennes 2 et Maxime Picard, spécialiste de prévention et sécurité, le 31 janvier à Ploërmel lors d'une conférence organisée par l'association "Démocratie et Solidarité" avec le soutien actif de la section locale du PS. Sohrab Rostam a animé cette soirée qui a permis à un public nombreux de nourrir une réflexion sur les incidents qui ont enflammé certaines banlieues à la fin de l'année dernière.

Construit à partir de la fin des années 50, le grand ensemble urbain a été vécu alors comme un grand progrès en matière d'habitat. Après une urbanisation faite par l'Etat avec de grands ensembles collectifs à vocation sociale (1950 à 1975) sont apparus les premiers craquements : les premiers ensembles commençaient à vieillir et les classes moyennes ont quitté les tours pour devenir propriétaire dans des ensembles pavillonnaires. Seules les classes "captive" sont restées (celles qui ne pouvaient partir). Des problèmes sociaux sont apparus par la suite. Dans la période qui va de 1980 à 1990, la crise des banlieues va devenir la crise de la ville. Les problèmes s'aggravent et vers la fin des années 90, on intègre que c'est un symptôme fort de la crise sociale d'aujourd'hui.

Après avoir fait cet historique et avoir défini le vocable "banlieue", Armel Huët a proposé une analyse mettant en lumière l'échec des politiques publiques, le désastre qu'a représenté la suppression des emplois jeunes et les effets néfastes de la surenchère démagogique de certains hommes politiques dont Sarkozy est l'illustration actuelle. Le nouveau contexte ultra sécuritaire, le rôle des médias, la stigmatisation des jeunes immigrés ont été



Armél Huët et Maxime Picard sont intervenus lors de cette rencontre animée par Sohrab Rostam (au centre).

abordés et dénoncés. Même si ces phénomènes de violence sont restés contenus, ils sont révélateurs d'une crise de la jeunesse.

Maxime Picard a mis l'accent sur l'enjeu politique et démocratique à relever d'urgence, mettant en garde contre un risque majeur de repli communautaire, à l'image de la société américaine. Quand la société est en crise, le réflexe communautaire devient une protection sociale. Il a insisté sur l'importance du choix des mots pour qualifier les banlieues. Avant, on parlait de quartiers populaires, maintenant, on parle de quartiers "sensibles", sous-entendu dangereux. Aujourd'hui, on ne parle plus de politique sociale dans les quartiers mais de prévention de la violence. Peut-on en faire un objectif politique tout

en reconnaissant que les demandes de sécurité sont tout à fait légitimes ?

Comment des jeunes peuvent-ils avoir espoir en leurs aînés et en l'avenir quand on les considère comme une population dangereuse, alors qu'ils sont les premières victimes de l'échec des politiques de la ville : ce sont eux qui subissent massivement le chômage, l'exclusion, l'échec scolaire et les violences.

Après un long moment d'échange avec le public, les conférenciers ont terminé sur une note d'optimisme en soulignant la créativité et la vitalité de la population des banlieues. Par exemple, de plus en plus d'entrepreneurs choisissent de s'installer dans leurs quartiers avec la volonté d'en changer l'image et d'agir pour restaurer la confiance.



Des membres de Démocratie et Solidarité, autour de Béatrice Le Marre et Jean-Marie Chadouteau, Conseillers généraux du Morbihan.

**Gwendal Rouillard - Premier secrétaire fédéral
et les membres du Secrétariat fédéral
vous invitent à une**

**Rencontre sur le Projet
et les enjeux morbihannais 2007-2015**

**Mercredi 22 février 2006
à 20h30 à Auray
Salle du Penher (Rue du Penher)**

avec la participation de :
**Ronan Le Délézir - Géographe à l'Université de Bretagne de Sud
et un Professionnel des politiques publiques de l'Emploi**

Les autres dossiers du Conseil général

Implantation d'un collège au nord de Vannes

En appui à une intervention très convaincante d'Hervé Pellois, le groupe de gauche, unanime, soutient le projet d'implantation d'un nouveau collège à St Avé.

"Pour l'implantation d'un nouveau collège au Nord de Vannes, quel choix serait fait, si le Conseiller Général de Saint Avé était membre de la majorité départementale ?" André Gall

"La décision doit être politique au sens noble, pas politicienne" Joël Labbé.

"La prise en compte des personnes âgées, et surtout de la dépendance recule chaque année..."

"...La solidarité nationale va agir de moins en moins alors que l'APA avait été créée au contraire pour rendre plus juste la contribution de chaque département"

Hervé Pellois précise également qu'un certain nombre d'établissements attendent la participation de l'Etat pour pouvoir officiellement être validés en EHPAD. Un seul établissement, sur la dizaine en attente, serait assuré de ce financement pour cette année. *"Comment pourrions-nous alors offrir le nombre de places nécessaires à ce rythme ?"*

Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence

Béatrice Le Marre a fait part de ses inquiétudes quant à la décision de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de ne plus financer l'Association Départementale de Sauvegarde de l'enfance et de l'Adolescence au motif que le département du Morbihan dépasse la moyenne nationale de prise en charge. Cette mesure concerne pour le moment, les jeunes majeurs.

"A quoi bon privilégier une politique éducative pour les 14/18 ans si, lorsqu'ils arrivent à la majorité, leur prise en charge en tant que jeunes majeurs devient aléatoire et bascule dans le répressif et le pénitentiaire."

Section de Sarzeau

La section de Sarzeau du Parti socialiste organise le **31 mars 2006, à 19H00**, un repas républicain pour marquer le **70^{ème} anniversaire du Front Populaire et de ses actuels témoins**.

En présence d'Odette Herviaux, Jean Glavany et Bernard Poignant.

Pour toute inscription au repas du coût de 20 euros, contacter:

Guy Toureaux
Secrétaire de section
Penvins
56370 Sarzeau

Courriel : guy.toureaux@wanadoo.fr

C O N S E I L G É N É R A L

Abstention du groupe de gauche sur la politique de gestion des déchets

Réuni en session plénière les 24, 25 et 26 janvier 2006, le Conseil général du Morbihan a notamment examiné la politique de gestion des déchets. Un bordereau jugé très pauvre par les élus du groupe de gauche au regard de l'importance du sujet, et sur lequel, en l'absence de débat possible sur les choix, ils ont décidé de s'abstenir.

Comme l'a souligné très justement André Gall, *"à chaque session plénière du Conseil Général, nous abordons un dossier sur la gestion des déchets... mais l'impression est qu'on n'avance pas beaucoup..."*.

La révision du plan départemental d'élimination des déchets est menée sous l'autorité du Conseil Général. Deux principes ont été validés pour établir des propositions d'actions pour l'année 2006 :

- Engager la 2^{ème} phase des travaux qui consiste en l'élaboration de différents scénarios, en faisant appel à un bureau d'étude extérieur qui *"n'a apporté que des renseignements généraux sur les filières et les nombreuses techniques existantes. Il s'est par ailleurs contenté de donner la situation en matière de capacités d'élimination des ordures ménagères du Morbihan... Plusieurs questions fondamentales tardent à être approfondies"* a noté Emile Jetain qui est intervenu en session sur ce bordereau.

Bâtir un plan de communication basé sur la responsabilisation de chaque Morbihannais et son implication, au travers d'un large débat public.

Les dispositions liées à la révision du plan départemental d'élimination des déchets

En plus du travail de prospective et de recherche de solutions de traitement mené par le bureau d'étude Girus et Biomasse Normandie, un partenariat est engagé avec les chambres consulaires, plus particulièrement avec la chambre d'agriculture. Elle paraît être un interlocuteur privilégié pour la recherche de débouchés durables pour des produits organiques de qualité qui seraient issus du traitement biologique de certaines fractions ou gisement de déchets (extrait du bordereau).

Les aides aux équipements et les programmes à caractère départemental

En termes d'investissements nouveaux, l'année 2006 marquera probablement le pas : en effet, les équipements inscrits dans le cadre des programmes existants - schéma d'implantation des déchèteries et développement des collectes sélectives notamment - ont été pour l'essentiel réalisés, alors que les équipements complémentaires de traitement à mettre en place ne le seront qu'après validation du plan révisé.

Les cinq grands domaines d'intervention du Conseil Général qui vont bénéficier d'un soutien financier qu'ils soient nouveaux ou existants sont :

- **Le programme de réhabilitation des décharges brutes ou sauvages**, dont 2006 devrait être l'année de l'achèvement.

- **Le développement des collectes sélectives des emballages ménagers et des autres déchets valorisables**, en donnant priorités aux actions de prévention et de réduction à la source, telles que le compostage individuel

- **L'optimisation de la collecte des déchets dangereux des ménages**, pour s'assurer de leur traitement dans les filières spécifiques

- **La gestion des déchets du bâtiment et des travaux publics**, avec le développement d'un réseau de sites de dépôt

- **La gestion des déchets encombrants et les équipements annexes**, tels que les plate-formes de déchets verts

- **Les unités de traitement des déchets**, depuis les lieux de transfert jusqu'aux différentes filières de valorisation (tri, compostage, incinération) ou d'élimination (stabilisation, enfouissement), ainsi que les opérations pilotes ou démonstratives.

André Gall n'a pas manqué de rebondir sur les objectifs de ce plan à savoir :

- Optimiser les outils et équipements existants ou à mettre en place
- Garantir une plus grande égalité des usagers au regard d'un service d'intérêt collectif (respect de la santé des personnes, réduction à la source des déchets possibles, responsabilité des citoyens) : *"Ceci paraît trop général et trop vague par rapport à un tel enjeu et trop peu mobilisateur pour l'ensemble des partenaires concernés"*.

Il a également interrogé l'assemblée sur les relations entre le Département, responsable du plan et les EPCI, compétents en matière de collecte et/ou de traitement des déchets ménagers, qui gardent l'entière responsabilité des choix techniques : *"Que veut dire exactement 'Le Conseil Général coordonne les actions dans le cadre du plan ?' Sur ce sujet, les choses sont aujourd'hui floues, trop floues pour qu'il y ait une réelle impulsion"*

Les programmes à caractère régional

Si le plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés exclut réglementairement de son champ d'action les déchets professionnels, il paraît néanmoins indispensable de veiller à leur élimination dans les meilleures conditions techniques et économiques. Pour ce faire, le Département participe, avec d'autres partenaires, à des programmes de déchets autres que ménagers :

- programme régional de gestion des déchets exogènes de l'agriculture (PRGDEA)

- programme environnement-artisanat de Bretagne (ENVIR'A)

Des actions d'information et de sensibilisation sont en outre menées avec l'Observatoire régional des déchets de Bretagne (ORDB) et l'Observatoire départemental de l'environnement (ODEM).

Emile Jetain a conclu son intervention en abordant les solutions techniques : *"On dit qu'il ne faut éliminer aucune. Encore serait-il souhaitable que les bureaux d'étude en présentent plusieurs avec avantages et inconvénients. Une seule solution ne sera pas perçue comme objective. Et ensuite, quelle que soit la solution retenue, nous demandons que les déchets ultimes soient stockés en Morbihan ou au maximum en Bretagne, mais pas en dehors de notre région"*.

Budget 2006 : une fiscalité en hausse de 4 %

"...Toutes les collectivités, de droite comme de gauche, se trouvent confrontées à un vrai problème de financement de leurs politiques, que celles-ci relèvent de leurs obligations contractuelles ou de leurs choix prioritaires. Vous voilà bien, Monsieur le Président, dans la situation de l'arroseur arrosé... Les Morbihannaises et les Morbihannais vont se retrouver dans l'obligation de faire face à cette augmentation des taux de 4%. Augmentation qui en réalité est de 5,8 %... En cinq ans, les impôts départementaux ont ainsi augmenté de plus de 25% en valeur..." Hervé Pellois

"...Votre décision d'augmenter la fiscalité aura certainement pour conséquence de mécontenter bon nombre de nos concitoyens qui sont aussi les contributeurs du budget départemental. Nous nous abstiendrons lors du vote de ce budget." Yves Lenormand

De la terre à la mer

L'itinéraire de Jean Lagarde et Jeanne Perron

Jean Lagarde, maire de Lorient de 1973 à 1981, est décédé le 17 février 1996. A l'occasion des 10 ans de sa disparition, sa fille, Colette Lagarde Dubernat a voulu retracer la vie de ses parents, dans un ouvrage intitulé "De la terre à la mer".

Cet ouvrage est un témoignage de parcours de vie de Jean Lagarde, le marin devenu maire de Lorient, et de son épouse, Jeanne Perron. Fils d'exploitant agricole dans un petit village du Lot, Jean Lagarde rêve d'ouverture sur le monde. Il s'engage à 16 ans à l'Ecole des Apprentis Mécaniciens de la flotte à Lorient et rencontre bientôt Jeanne Perron à Lanester. Il s'ensuivra le mariage, l'installation du couple à Lorient, le travail à l'arsenal et le premier engagement politique. Après la guerre, Jean Lagarde vivra parallèlement les deux passions qui animent sa vie : la Marine et la Politique. Il deviendra très vite un des grands acteurs du changement du paysage lorientais.



finallement être élu, en 1973, maire de Lorient.

Outre un récit biographique et historique, ce livre est l'occasion de découvrir de nombreuses illustrations inédites, dont des photos prises par Jean Lagarde lui-même, lorsqu'il était à bord du contre torpilleur "Panthère" entre 1931 et 1933.

Sortie prévue fin avril

Pour bénéficier d'une réduction, vous pouvez adresser avant le 15 mars 2006 un bon de souscription comprenant votre nom, adresse, code postal et le nombre d'exemplaires, accompagné du règlement (20 euros par exemplaire, port gratuit) à l'ordre de : Liv'Editions - 20 rue de Portz-en-Haie - 56320 Le Faouët.

Vous pouvez également contacter l'auteur, Colette Lagarde Dubernat 32 place de la Mairie - 56620 Pont Scorff - 02 97 32 57 13 - colette.lagarde-d@wanadoo.fr

A partir d'archives publiques et familiales et de ses propres souvenirs, Colette Lagarde Dubernat a ainsi voulu retracer la vie de ses parents et revisiter l'histoire locale, notamment la période de la guerre,

à Lorient, puis de la reconstruction. Du service de logement de la Marine au Foyer d'Armor, Jean Lagarde, par le biais de ses fonctions d'Officier d'Administration, évoluera dans la vie publique pour



Mouvement des Jeunes socialistes du Morbihan

La drôle de vie d'un jeune demandeur d'emploi

C'est l'histoire drôle d'un jeune sorti du système scolaire. Pas de diplôme, pas d'expérience : le rêve, que du bonheur. Alors le voilà parti chercher du boulot. ANPE, Intérim, CDD, stages... la galère ! Voilà son quotidien à ce petit jeune.

Pendant ce temps là, une Maison de l'Emploi s'est ouverte là où il habite. Il s'y rend dès son ouverture. Là-bas, on lui annonce tout net : "Au bout de deux offres refusées, au revoir le RMI". Déjà qu'il n'a pas grand chose. Ses Assedic viennent de finir. Mais que vais-je faire ? Je suis complètement dans le brouillard. Au secours, aidez-moi ! Quel déchirement ! Triste vie. De plus on le traite de tous les noms : sale fainéant, assisté, bouge tes fesses !... j'en passe et des meilleures.

Un jour qu'il sort de chez lui, un gentil petit monsieur (vraiment aucune allusion à un certain

ministre de l'intérieur, non non) lui propose un contrat de travail. Il n'en revient pas. On lui propose un contrat de travail. Il en a les larmes aux yeux. Ce petit monsieur lui dit que c'est un nouveau contrat très intéressant : le contrat nouvel embauche. Période de consolidation de deux ans. Tout plein d'avantages pour son employeur. Ce jeune est heureux. Il saute de joie.

Vivant chez ses parents, il décide de louer un appartement. L'indépendance tant rêvée. Il parcourt les petites annonces. Il va dans les agences immobilières. Enfin un appartement, plus qu'à signer le bail. Caution, avis d'imposition des parents, bulletins de salaire... ben oui le proprio prend ses précautions. Pas envie d'avoir un locataire qui ne paye pas ses loyers. Les logements sociaux... tu parles, en a plus !

Au bout de quelques mois, son

patron lui dit au revoir sans aucun motif. Voilà notre brave jeune de nouveau à la case départ. Notre petit gars a beaucoup de bol, malgré sa rupture de période de consolidation. En effet quelques jours plus tard, une deuxième chance lui sourit : une formation d'adjoint à la sécurité rémunérée à hauteur d'un demi SMIC. Alors là, il en est bouche bée. Désespéré, il se met à boire jusqu'à plus soif avec ses potes qui sont dans la même situation que lui. Il y a un bordel dans la cage d'escalier ! Grâce à un numéro vert, les voisins ont pu appeler le super petit ministre de l'intérieur. Celui-ci envoie illico presto les policiers. Et nos cher amis sont tristement arrêtés.

Guillaume Kerric
(Section d'Hennebont)
Trésorier fédéral MJS

Retour sur le rassemblement des secrétaires de section

Malgré une météo exécrable en ce dimanche 29 janvier 2006, la grande salle de la Mutualité était bien remplie pour le 11^{ème} rassemblement des secrétaires de section. La délégation morbihannaise de 7 participants potentiels fut décimée et je me suis retrouvé le seul secrétaire de section, avec Simon Uzenat représentant la section de Vannes.

Le matin il s'agissait de mettre en oeuvre la riposte du parti contre la droite :

- **Préparation du choix des candidats aux élections de 2007.** Le choix de ceux-ci se fera dans le respect de la parité et de la diversité.
- **Campagne d'adhésion des militants,** avec un recours à Internet (18 millions de connexions par jour). Possibilité d'adhésion directe à Solférino, puis basculement sur les fédérations ou adhésion directe sur les sites Internet des fédérations, voire des grosses sections. **La date butoir d'adhésion a été arrêtée au 1^{er} juin pour participer au choix du candidat(e) à la présidentielle.**

- **Mobilisation des élus :** ceux-ci constituent déjà un maillage dense sur tout le territoire. (Voir également le site Internet : www.lacoleredeselus.com).

- Enfin, **mobilisation du parti contre la « casse » de la droite qui sévit depuis près de 4 ans** (plus longue période depuis 1981). Le parti, élus et militants, sera présent au côté des forces syndicales et étudiantes dans le combat contre la précarité organisée par la droite (CNE, CPE : "Contrat-Précarité-Exclusion") partout où ce combat est mené qu'il soit au Parlement ou dans les manifestations.

L'après-midi fut organisé en table ronde sur le projet "**Jeunesse, Education, Enseignement supérieur et Recherche**". Dans ce service public essentiel de la Nation, les lacunes et casses de la droite furent encore stigmatisées :

- moins 6000 postes au concours de recrutement en 2006, mais présence de policiers,
- réduction drastique du nombre de ZEP : 250 / 800,
- apprentissage à 14 ans pour les plus démunis,
- démantèlement du CNRS, oeuvre de Monsieur Goulard.

Dans le 93 seulement 5% des enfants de moins de 3 ans sont scolarisés. 6000 à 7000 jeunes sortis du système scolaire à 16 ans, sans diplôme et sans formation, sont en déshérence. A Epinay sur Seine, 25 enfants de 3 ans sont sans structure d'accueil, etc...

En fin de journée, François Hollande, tirant les conclusions de ce rassemblement, nous incitait à être le Parti moderne du changement, du rassemblement de toute la gauche, et surtout le Parti de l'Humanisme qui redonnera l'Espoir aux Français, à Tous les Français.

René Lorent
Secrétaire de section d'Arradon

Premier secrétaire fédéral

Samedi 11 février

Arradon

Réunion des secrétaires de section

Rennes

Réunion du bureau du BREIS (Union régionale)

Lundi 13 février - Lorient

Réunion de section

Actualité

Pris les doigts dans le pot de confiture...

Les caisses de l'Etat étant vides, le gouvernement fait actuellement la chasse à toutes cagnottes, ou prétendues telles, qu'il pourrait s'approprier sans s'embarasser des règles les plus élémentaires du droit et de la propriété d'autrui. Après avoir siphonné les fonds du FGAS (Fonds de Garantie Sociale) et ceux de la CGLS (Caisse de Garantie du Logement Social), Jean-Louis Borloo et Thierry Breton voulaient rayer d'un trait de plume l'existence du Crédit Immobilier de France et s'emparer de ses fonds propres soit 2,7 milliards d'euros. Ils pensaient réaliser ce hold-up en toute tranquillité et que le monde HLM allait se laisser tondre la laine sur le dos sans réagir. Cette opération devait se faire, par l'intermédiaire de parlementaires zélés, par l'introduction d'un amendement scélérat(*) qui devait permettre au gouvernement de s'approprier le magot. C'était bien sûr sans compter sur les virulentes réactions des parlementaires de gauche et des responsables nationaux du mouvement HLM comme Jean Louis Dumont et bien entendu des dirigeants et élus du Crédit Immobilier. Il faut aussi noter le soutien d'élus de l'UDF et de nombreux élus de l'UMP qui, tel Pierre Méhaignerie, ont défendu becs et ongles l'existence du Crédit Immobilier dont l'action sur le terrain pour l'accès social à la propriété n'est plus à démontrer.

Devant cette levée de boucliers, les ministres concernés ont dû replier leurs gaules, mais des risques demeurent de voir le gouvernement tenter d'autres approches pour s'attribuer ce qui ne leur appartient pas. Les caisses étant vides, il est difficile pour Jean Louis Borloo de mettre en oeuvre toutes les promesses qu'il a faites, dont les 2,5 milliards prévus pour le logement social. A cet égard, la similitude entre le montant des fonds du crédit Immobilier et celui des fonds prévus pour le logement social n'est pas sans nous interpellier. Il va falloir, pour le ministre du Logement, trouver une autre vache à traire.

Au-delà de toute polémique, il aurait quand même été curieux de voir un gouvernement libéral toujours prompt à la moindre privatisation, s'approprier des fonds de sociétés privées comme les SACI qui n'ont jamais touché aucune aide publique et qui participent activement et sur ses fonds propres au financement du logement social. Ce qui n'est évidemment pas le cas d'autres banques et établissements bancaires qui lorgnaient d'un oeil concupiscent sur le réseau et les sociétés appartenant au Crédit Immobilier.

(*) Article 8 amendement 277 de la loi sur l'engagement national pour le logement.

Le Cormoran

Le 14 février 2006, mobilisons-nous pour défendre une Europe respectueuse des droits des salariés

Le collectif morbihannais Sauvons l'Europe appelle à une large mobilisation des citoyens européens le 14 février, à Strasbourg, au moment de l'examen par le Parlement européen du projet de directive services.

Le secteur des services, qui représente 70% des richesses produites en Europe, a une place très importante dans l'activité économique bretonne : 126200 emplois dans les services aux entreprises, 83900 dans les services aux particuliers, 218600 dans le domaine de l'éducation, de la santé et de l'action sociale. Le secteur tertiaire représente près de 73% des emplois bretons. L'enjeu de la directive services n'est donc pas mince.

Les souverainistes refusent l'idée d'un marché transnational des services, les ultralibéraux ne réclament qu'un marché déréglementé des services. La construction européenne doit contourner ces deux écueils.

Créer des emplois, affronter la concurrence mondialisée tout en protégeant les salariés, insister sur le caractère durable, solidaire de la croissance, c'est le défi lancé à l'Europe et à terme sa seule et véritable originalité dans l'économie mondiale.

Ce projet de directive n'est pas une base viable pour la construction d'une véritable Europe sociale : elle institutionnalise le dumping social entre les pays membres et la précarisation des travailleurs que le principe du pays d'origine organise.



Le contrôle du prestataire de services doit relever du droit du pays d'accueil. Dans le cas contraire, la directive serait une protection illusoire pour la garantie effective des droits des travailleurs. Des droits impossibles à faire valoir ne sont pas des droits. **Nous réclamons donc le retrait du principe du pays d'origine et son remplacement par celui du pays d'accueil, une définition plus claire et rassembleuse des Services économiques d'intérêt général (SIEG) et le respect des droits et de la dignité de tous les travailleurs européens, surtout ceux des dix nouveaux pays membres.** Si ces conditions ne sont pas réunies, nous demandons le retrait de ce projet de directive services.

Ce qui fonde le projet européen, le compromis et la solidarité, doit être remis au cœur du fonctionnement de l'Union européenne. Le budget européen, qui n'est que la traduc-

tion financière de priorités politiques, doit donc, comme l'a réclaté le Parlement européen, être revu à la hausse pour desserrer cet étai qui menace toutes les politiques de cohésion et de "péréquation" mises en place depuis plusieurs dizaines d'années. Les dix pays entrants, s'ils ont les mêmes devoirs que l'Espagne et le Portugal en 1986, doivent avoir les mêmes droits et

bénéficier de ressources équivalentes pour parvenir le plus rapidement possible à un niveau de développement qui permette une harmonisation européenne par le haut, définition et spécificité du modèle européen de développement.

Pour que la construction européenne s'appuie sur un véritable socle social, protecteur pour les salariés, nous appelons à nous rassembler à Strasbourg le 14 février prochain pour sensibiliser nos concitoyens à cette importante question politique. Le plan D (démocratie, dialogue, débat) – à défaut de plan B – est en marche. Il faut nous en saisir. L'Europe sera ce que ses citoyens voudront en faire.

**Collectif morbihannais
Sauvons l'Europe
Courriel: sauvonslurope56@voila.fr
Animateur : Simon Uzenat -
06.17.71.88.71**

Abonnez-vous au Rappel du Morbihan !

Coupon à renvoyer à la Fédération du Parti socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient

Nom : Prénom :

Adresse :

Abonnement pour 1 an : 20 €

Le Rappel du Morbihan

Propriété de la Fédération du Parti Socialiste du Morbihan



Directeur de la publication : Gwendal Rouillard ■ Directeur délégué : Jean Kerguelen ■ Rédacteur en chef : Tugdual Gauter ■ Rédaction, composition : 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient ■ Tél. : 02 97 84 84 55 ■ Télécopie : 02 97 84 82 14 ■ Courriel : lerappeldumorbihan@wanadoo.fr ■ ISSN : 0996-1623 ■ N° CPPAP : 0610 P11474 ■ Impression : IBB - Espace Beaufort - BP 15 - 56701 Hennebont cedex ■

Rejoignez le Parti Socialiste

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Je souhaite être invité aux réunions du Parti socialiste

Je souhaite adhérer au Parti Socialiste

Parti Socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient • Tél. : 02 97 84 84 55

Télécopie : 02 97 84 82 14 • Courriel : fede56@parti-socialiste.fr

Espace "Fédération" du site Internet : www.parti-socialiste.fr/federation.php